



# DOSSIER

## Élections professionnelles Résultats

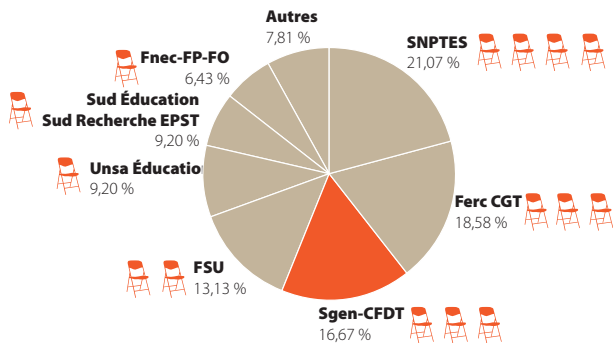
Réalisé par Pierre-Marie Rochard

En confortant sa deuxième position dans la Fonction publique, la CFDT est devenue la première organisation syndicale de France, tous secteurs confondus, privé et public. Un moment historique !

Les résultats du Sgen-CFDT dans les différents comités techniques ministériels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de Jeunesse et Sports et de l'Agriculture, contribuent clairement à ces bons résultats.

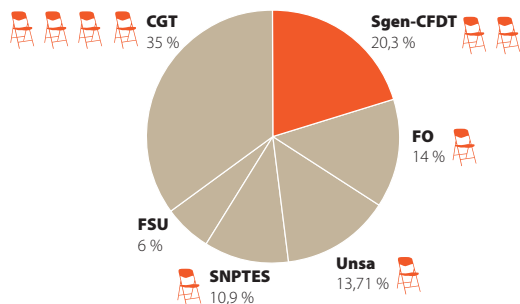
## Enseignement supérieur, Recherche et Innovation

**Comité technique ministériel** (274 108 inscrits, 30,51 % de participation)



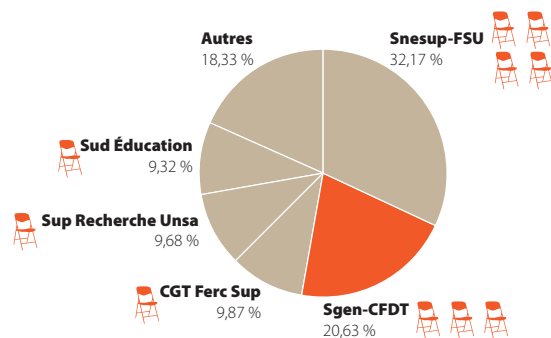
## Crous

**Comité technique commun** (13 228 inscrits, 62,77 % de participation)



## CTU

**Comité technique des personnels enseignants titulaires et stagiaires de statut universitaire** (48 175 inscrits, 23,86 % de participation)



Sont électeurs au CTMER, tous les personnels du MESRI (administratifs, techniques, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs) ainsi que les ITRF des autres ministères, notamment du MEN.

Certains d'entre eux ont des comités techniques spécifiques : les enseignants-chercheurs votent au CTU et les personnels des Crous (ouvriers et administratifs) votent au CTC.

### RENFORCEMENT DES SYNDICATS RÉFORMISTES

Les élections professionnelles dessinent un nouveau paysage syndical dans les fonctions publiques.

La CFDT devient le premier syndicat des travailleurs et travailleuses, secteurs privé et public confondus. Elle est le deuxième syndicat le plus représentatif dans les fonctions publiques. Par leur vote, les agents ont réduit l'écart entre CFDT et CGT, et ont relégué FO plus loin derrière la CFDT. Globalement, ce sont les syndicats identifiés comme réformistes qui progressent.

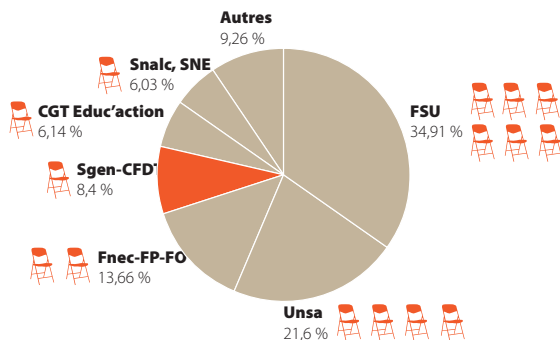
Le Sgen-CFDT progresse en voix et/ou en représentativité dans tous les comités techniques (CTM) des ministères pour lesquels vous travaillez.

### DANS L'AGRICULTURE, LA CFDT EN FORT DÉPLOIEMENT

Dans l'ensemble du ministère de l'Agriculture, la CFDT est l'organisation syndicale qui enregistre la plus forte progression avec 750 voix supplémentaires et 14 % des voix au comité technique ministériel, alors que cinq syndicats sur sept reculent en voix et en pourcentage. Le vote conforte la CFDT dans son action pour obtenir, par le dialogue social et la négociation, des avancées pour les personnels. Dans l'enseignement agricole public, le Sgen-

## Éducation nationale

**Comité technique ministériel** (1 023 211 inscrits, 42,64 % de participation)



CFDT est la seule organisation syndicale à progresser en voix et en pourcentage au comité technique de l'enseignement agricole public (CTEA) renouvelé le 6 décembre 2018.

Le Sgen-CFDT conserve donc son siège au CTEA. Ce sont désormais près de 15 % des personnels qui se reconnaissent dans notre syndicalisme.

#### DANS LA JEUNESSE ET LES SPORTS, LE SGEN CONFORTE SON ASSISE

À la Jeunesse et aux Sports, la réduction du périmètre n'empêche pas la progression de 0,5 point de la représentativité du Sgen-CFDT grâce à un travail intercatégoriel de proximité dans les établissements (Creps...).

#### DANS L'ÉDUCATION NATIONALE, LES RÉSULTATS DU VOTE ALERTENT

Dans l'Éducation nationale, la progression en voix n'empêche pas une érosion de la représentativité (-0,47 %). Si les grands équilibres ne sont pas modifiés, la progression en voix, voire en représentativité, de FO et du Snalc est inquiétante et interroge sur les évolutions du milieu enseignant comme de notre capacité à répondre à certaines inquiétudes des personnels. Ce résultat moyen et décevant

masque une grande diversité selon les territoires. Une analyse plus fine sera menée dans les prochaines semaines.

#### DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE, LE SGEN PROGRESSE ENCORE

Au ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche, la progression du Sgen-CFDT est de 1,3 point dans un contexte de baisse de la participation. Elle est une juste reconnaissance du travail effectué à la fois dans les universités et dans les établissements publics scientifiques et techniques (EPST). Cela se traduit, en particulier, par un maintien global du score dans les centres régionaux des œuvres scolaires et universitaires (Crous) et une progression de 2 points au comité technique universitaire (CTU) avec le gain d'un siège au détriment de FO.

#### RÉSULTATS EN MATIÈRE DE SIÈGES NATIONAUX

L'ensemble de ses résultats montre surtout que l'on peut articuler le syndicalisme général et la capacité à parler métier à chacune des catégories professionnelles. Ainsi, en plus de conserver ses sièges au niveau national, dont celui des personnels de direction, le Sgen-CFDT en gagne

de nouveaux pour les conseillers principaux d'éducation (CPE), les psychologues de l'Éducation nationale (psyEN) et les médecins scolaires. D'autres résultats des votes permettent d'entrer dans de nouvelles commissions administratives paritaires nationales (CAPN) en catégorie B : secrétaires administratifs et bibliothécaires assistants.

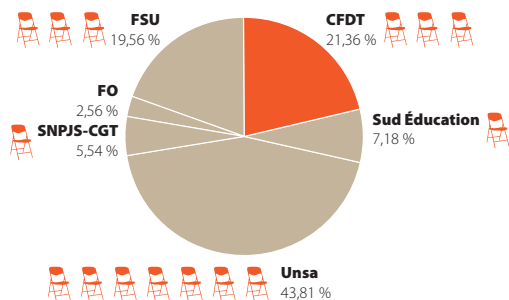
#### LE CHOIX D'UN SYNDICALISME DE PROXIMITÉ, CONNECTÉ À LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE

Pour les candidats et les militants, cette campagne a encore fait la démonstration d'un syndicalisme utile, proche et à l'écoute des agents, et en capacité de les accompagner pour leur permettre d'agir sur leur travail. Le choix qui a été fait est un choix qui engage le Sgen, et toute la CFDT, à continuer ce travail de proximité.

Une première conséquence de ce scrutin pour les agent·e·s, c'est que les signataires de l'accord égalité professionnelle deviennent majoritaire. Olivier Dussopt, le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, le soulignant lui-même, il appartient désormais au gouvernement de tenir compte des nouveaux équilibres et de mettre en œuvre l'accord. C'est ce que le Sgen-CFDT demande.

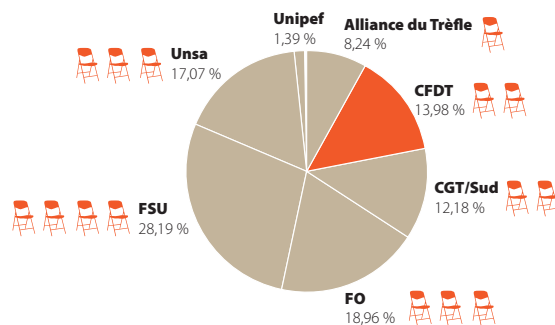
## Jeunesse et Sports

**Comité technique ministériel** (4 453 inscrits, 56,14 % de participation)



## Enseignement agricole public

**Comité technique ministériel** (40 432 inscrits, 63,38 % de participation)





# Éducation nationale

## Commissions administratives paritaires nationales

Tous les personnels gérés par l'Éducation nationale (y compris les personnels affectés dans les services et établissements publics relevant de l'Enseignement supérieur) ont élu leurs représentants aux différents comités et commissions qui structurent le dialogue avec leur employeur.

	CAPN	Sièges 2018	Sièges 2014	Différence sièges
Filière Enseignants et assimilés	PE	0	0	—
	Certifié-e-s	2	2	—
	PLP	1	1	—
	Agrégé-e-s	1	1	—
	Profs EPS	0	0	—
	Chaires sup.	0	0	—
	CPE	2	1	+1
	Psy-EN	2	2	—
Filière adm.	Adjoint-e-s	1	1	—
	Secrétaires	1	0	+1
	Attaché-e-s	1	1	—
Filière encadrement	Admin. civils	3	3	—
	IGAENR	2	2	—
	IGEN	0	0	—
	IA / IPR	0	0	—
	IEN	0	0	—
	Pers. direction	1	1	—
Filière Santé Sociaux	Infirmier-e-s	0	0	—
	Assistant-e-s soc.	0	0	—
	CT AS	0	0	—
	Médecins	2	1	+1
Filière ITRF	ATRF	0	0	—
	TRF	0	0	—
	ASI	0	0	—
	IGE	1	1	—
	IGR	1	1	—
Filières bibliothécaires	Magasiniers	0	0	—
	Bib. assitant-e-s	1	0	+1
	Bibliothécaires	0	0	—
	Conservateurs	2	2	—
	Conser.gén.	2	2	—

